

Pour la séance ordinaire du 6 février 2024

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance
- 2. **Déclaration du maire**
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Période de questions
- 5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2024
- 6. Adoption de la liste des chèques et des paiements pour le mois de janvier 2024 au montant de 1 659 605.36 \$

7. **Dépôts:**

7.1 Rapport mensuel du Service de développement et de l'aménagement du territoire :

 Valeur au cours du mois de décembre 2023:
 4 376 900 \$

 Valeur au cours du mois de décembre 2022:
 5 422 360 \$

 Valeur pour l'année 2023 :
 53 400 329 \$

 Valeur pour l'année 2022 :
 55 770 808 \$

- 7.2 Procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 18 janvier 2024
- 7.3 Rapport des dépenses autorisées pour le mois de décembre 2023 Règlement numéro 217-2018

8. <u>GESTION ET ADMINISTRATION</u>

- 8.1 Adoption du Règlement d'emprunt numéro 331-2024 autorisant l'acquisition d'un camion-citerne neuf pour le Service de sécurité incendie et décrétant un emprunt et une dépense de 1 320 360 \$
- 8.2 Avis de motion Règlement d'emprunt numéro 332-2024 concernant les travaux de reconstruction d'un tronçon du chemin de la Carrière, route locale 2, et décrétant un emprunt et une dépense de 1 262 335 \$
- 8.3 Adhésion de la Ville de Brownsburg-Chatham à la charte d'engagement en lien avec la Politique d'inclusion des personnes issues de l'immigration pour la région d'Argenteuil

9. RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATIONS

- 9.1 Mise en disponibilité pour l'ajustement des conditions salariales de certains(es) employés(es) et pour la nomination d'une ressource à la direction du camping / marina municipal
- 9.2 Approbation d'un congé sans solde pour une employée col blanc du Service des loisirs et de la culture
- 9.3 Approbation d'un congé sans solde pour une employée col bleu du camping / marina municipal
- 9.4 Embauche d'une ressource au poste d'adjointe administrative au Service du greffe Poste syndiqué permanent régulier à temps plein
- 9.5 Embauche de deux ressources aux postes de préposé/préposé(e) aux loisirs au camping / marina municipal Postes syndiqués permanents réguliers à temps plein
- 9.6 Mise à jour de certaines politiques de la Ville de Brownsburg-Chatham
- 9.7 Embauche d'une ressource au poste cadre de coordonnatrice de la bibliothèque municipale

10. TRAVAUX PUBLICS

- 10.1 Résolution attestant la fin des travaux Programme d'aide à la voirie locale volet redressement Dossier No DDL87777 / No fournisseur 39987 Chemin Dalesville Sud et chemin de la Carrière
- 10.2 Résolution attestant la fin des travaux Programme d'aide à la voirie locale volet redressement Dossier No KKZ87442 / No fournisseur 39987 Montée La Branche
- Barrage principal (X0004921) ainsi que digue la secondaire (X2171021) du Lac Monaco Approbation de l'exposé des correctifs et du calendrier de mise en œuvre
- 10.4 Octroi de mandat de services professionnels à Parallèle 54
 Expert-Conseil Mise aux normes du barrage du Lac Monaco
 Documents d'appel d'offres et surveillance des travaux
- 10.5 Octroi de mandat à la firme Parallèle 54 Service d'ingénierie et surveillance pour les travaux de réhabilitation du chemin de la Carrière

11. LOISIRS ET CAMPING

- 11.1 Approbation de l'offre de service pour services professionnels et octroi de contrat pour à MTB Arpenteurs-géomètres Sentiers du Vieux-Verger
- 11.2 Autorisation de mandater l'Entreprise « Les 4 fers en l'air » pour la gestion du camp de jour Saison estivale 2024
- 11.3 Achat d'équipements pour les sentiers de ski de fond
- 11.4 Achat d'une scène et d'un chapiteau pour les événements

12. <u>SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE</u>

12.1 Approbation de l'avenant 01 pour les honoraires supplémentaires en ingénierie de structure pour la fondation sur pieux pour la construction de la nouvelle caserne pour le Service de sécurité incendie – ACERO consultants

13. <u>SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE</u> L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Demande de dérogation mineure numéro DM-2023-00787 Propriété située au 745, route des Outaouais (lots 4 423 480 et 6 150 405 du cadastre du Québec) Superficie d'un garage privé détaché
- 13.2 Demande de dérogation mineure numéro DM-2024-00004 Propriété située au 6, rue du Manoir (lot 4 422 366 du cadastre du Québec) Distance entre le bâtiment principal et la ligne de lot arrière
- Demande de PIIA numéro 2024-002 relative à une demande de certificat d'autorisation visant la rénovation de l'abri automobile Propriété située au 409, rue Principale (lot 4 235 190 du cadastre du Québec)
- Demande de PIIA numéro 2024-003 relative à une demande de certificat d'autorisation visant la rénovation du bâtiment principal Propriété située au 504, route du Canton (lots 4 423 022 et 4 424 060 du cadastre du Québec)
- Demande de PIIA numéro 2024-004 relative à une demande de certificat d'autorisation visant la construction d'un garage privé détaché Propriété située au 445-445A, route du Canton (lot 4 423 352 du cadastre du Québec)
- 13.6 Autorisation de dépôt d'une demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le cadre du projet de développement de la phase 2 de la rue des Bouleaux par la firme Consultants Mirtec pour et au nom de la compagnie 9430-8434 Québec inc.
- 14. 2^E PÉRIODE DE OUESTIONS
- 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Canada
Province de Québec
M.R.C. d'Argenteuil
Ville de Brownsburg-Chatham

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 331-2024 AUTORISANT L'ACQUISITION D'UN CAMION-CITERNE NEUF POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 1 320 360 \$

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6^e jour du mois de février 2024 à 19 h, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, située au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu qui est autorisé par la résolution numéro 19-12-336 à laquelle sont présents: mesdames les conseillères Marilou Laurin et Martine Renaud et messieurs les conseillers, Pierre Baril, André Junior Florestal, Louis Quevillon et Stephen Rowland, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Kévin Maurice

Sont également présents :

M. Jean-François Brunet, directeur général et M. Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné par monsieur le conseiller Louis Quevillon à la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2024 et qu'un projet de règlement a été déposé cette même date;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir reçu toute la documentation utile à la prise en considération du présent règlement au plus tard 72 heures avant la séance prévoyant son adoption;

ATTENDU QUE, dès le début de la séance au cours de laquelle l'adoption du règlement a été prise en considération, des copies du projet ont été mises à la disposition du public;

ATTENDU QUE l'objet du règlement et, le cas échéant, les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption, la dépense et tout mode de financement, de paiement ou de remboursement de celle-ci ont été précisés par le greffier ou un membre du conseil;

ATTENDU QUE les changements apportés au règlement soumis pour adoption ne sont pas de nature à changer l'objet de celui-ci, puisqu'il ne s'agit que d'ajuster à la baisse le montant de l'emprunt et de la dépense initialement prévu;

ATTENDU QUE l'acquisition d'un camion-citerne neuf pour le Service de sécurité incendie, dont le détail est prévu à l'annexe « A » faisant partie intégrante du présent règlement, sera donc payée à même un emprunt à cet effet;

ATTENDU les recommandations	du	directeur	du	Service	de	sécurité	incend	lie,
monsieur Jason Neil.								

EN CONSÉQUENCE, il est proposé paret	il est résolu :
--------------------------------------	-----------------

QU'IL SOIT STATUÉ ET ORDONNÉ par règlement du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, et il est par le présent règlement statué et ordonné, comme suit :

ARTICLE 1

Le préambule ainsi que toute annexe à laquelle il est fait référence dans le présent règlement en font partie intégrante.

ARTICLE 2

Le conseil municipal est autorisé à effectuer l'acquisition d'un camion-citerne neuf pour le Service de sécurité incendie, conformément à l'estimation budgétaire préparée par monsieur Jason Neil, directeur du Service de sécurité incendie et madame Marie-Christine Vézeau, directrice générale adjointe, trésorière et directrice du Service des finances, signée et datée du 11 janvier 2024, au montant total estimé à 1 320 360 \$, incluant les imprévus, les taxes nettes et les frais d'emprunt temporaire, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

ARTICLE 3

Le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 1 320 360 \$ pour les fins du présent règlement d'emprunt.

ARTICLE 4

Aux fins d'acquitter le solde de la dépense prévue au présent règlement d'emprunt, le conseil municipal est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 1 320 360 \$ sur une période de vingt (20) ans. De plus, la trésorière est autorisée à emprunter temporairement au nom de la Ville de Brownsburg-Chatham tout ou en partie du montant autorisé aux fins du présent règlement.

ARTICLE 5

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur l'ensemble des immeubles imposables situés sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement d'emprunt est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil municipal est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement d'emprunt et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7

Le conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée pour le présent règlement.

Le conseil municipal affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8

Le conseil municipal décrète qu'un montant représentant 5 % du total de l'emprunt est destiné à renflouer le fonds général de la Ville de Brownsburg-Chatham de tout ou en partie des sommes engagées avant l'entrée en vigueur du règlement.

ARTICLE 9

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Kévin MauricePierre-Alain BouchardMaireGreffier et directeur du Service juridique

Avis de motion : Le 9 janvier 2024 Dépôt du projet : Le 9 janvier 2024

Adoption du règlement : Le
Avis public tenue du registre : Le
Tenue du registre : Le
Approbation MAMH : Le
Entrée en vigueur : Le

ANNEXE « A » - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 331-2024

ACQUISITION D'UN CAMION-CITERNE NEUF POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Type d'intervention	Coûts
Camion-citerne neuf	1 095 864 \$
Sous-total des coûts directs	1 095 864 \$
Imprévus – 10 %	109 586 \$
TVQ à payer – 50 %	60 120 \$
Frais d'émission de l'emprunt – 5 %	54 790 \$
Sous-total des frais incidents	224 496 \$
Grand total du règlement d'emprunt	1 320 360 \$

Préparée le 11 janvier 2024 par :

Jason Neil Directeur du Service de sécurité incendie Marie-Christine Vézeau Directrice générale adjointe, trésorière et directrice du Service des finances